

Compte-rendu du CHSCT Arborial du 4 juillet 2019

FO était représentée par Olivier CHARRY et Jean-Loup GIRON.

Nomination du secrétaire de CHSCT

L'Alliance du Trèfle a été retenue pour assurer le secrétariat du CHSCT pour l'année 2019.

Analyse du registre sécurité et santé au travail

Le registre ne présentait aucune nouvelle fiche depuis le dernier CHSCT.

Point d'information sur la politique immobilière du ministère et plus particulièrement sur l'avenir de l'immeuble Arborial

Déménagement à horizon 2026 pour les agents en poste sur le site de l'Arborial ! Pour ce qui est du lieu, c'est un secret de polichinelle ! Bien que le MAA évoque plusieurs possibilités, en réalité il semble que c'est le site de Maisons-Alfort qui a été choisi.

En effet, le ministère ne nous a présenté qu'un seul projet qui concerne l'élaboration d'un « pôle agricole » sur le site de l'école vétérinaire à Maisons-Alfort. Ce site regrouperait la partie Arborial de FranceAgriMer, de l'ODEADOM et de l'INAO. Ce projet a été labellisé par la conférence nationale de l'immobilier public (CNIP), qui gère le patrimoine immobilier de l'État. Autant dire que, même si ce projet n'est pas encore officiellement validé, il est vraisemblable qu'il le soit prochainement. Le projet de construction des bâtiments sera « éco responsable ».

Sur le fond, le projet n'apporte pas d'observation particulière dans la mesure où, regrouper les

différents établissements en lien avec l'agriculture, paraît cohérent.

Sur la forme, c'est plus que discutable, car les organisations syndicales n'ont, à aucun moment du projet, été concertées. Ce dernier nous a été présenté bouclé.

Certains points sensibles restent à aborder, notamment les accès au site. La ligne RER D est à vingt minutes à pied du site. Elle est connue pour ne pas être une ligne de transport fiable en terme de retard et de circulation des trains, tout comme la ligne 8 du métro qui, elle, arrive au pied du pôle. Quant à l'autoroute A4, qui passe à proximité, elle est totalement bouchée aux heures de pointe.

Point sur le regroupement comptable

Les agences comptables (AC) des établissements FranceAgriMer, INAO et ODEADOM vont être regroupées. Ainsi, au sein de ce groupement travailleront les agents des AC de ces établissements, mais aussi ceux de l'Agence Bio. Cela, dans le but de mutualiser des fonctions identiques entre établissements, qui ont des effectifs différents, qui doivent faire face à des priorités différentes. L'assurance nous a été apportée que les agents concernés garderont leur situation (employeur...).

FO sera vigilante quant au respect de l'engagement de l'administration pour les collègues.

Point d'information sur les prestations communes au site de l'Arborial

- **Lutte contre les nuisibles** : l'expérimentation d'une nouvelle méthode a été faite au niveau du local d'archives afin de les éradiquer. Le marché public, comprenant antérieurement les prestations « nettoyage » et « lutte contre les nuisible », a été scindé en deux.
- **Restauration** : le marché a été renouvelé et confié au même prestataire qui, d'après l'administration, était seul candidat.

FO a dénoncé cet état de fait qui nous semble poser un problème de manque de concurrence. L'administration n'a pas su nous convaincre en évoquant qu'une prestation de « petite taille » n'attire pas les candidats et un nombre faible des prestataires sur le marché. Cela laisse plutôt à penser qu'une certaine opacité règne dans les candidatures de ce marché.

FO a rappelé que la commission restauration a eu lieu en février 2019, et qu'aucun compte-rendu de réunion n'a été présenté aux membres du CHSCT.

- **Nettoyage** : le prestataire actuel a également été reconduit.

La « commission restauration » est reconduite. Il va être mise en place une commission de « suivi du projet de déménagement des agents de l'Arborial ».

Ce CHSCT Arborial est le premier pour vos élus **Force Ouvrière** qui ne siégeaient pas lors des précédentes mandatures. Suite à la consultation de décembre dernier, et grâce à vos votes, **FO** est présente au sein de cette instance avec deux sièges de représentants titulaires.

Vos représentants **Force Ouvrière**



Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

